

⚠ ALERTE SYNDICALE ⚠

LE PLAN “800 COLLÈGES” / “COLLÈGES EN PROGRÈS”

LE VAL-DE-MARNE SE MOBILISE CONTRE !



LE PLAN “COLLÈGES EN PROGRÈS” : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Alors que nous alertons sans cesse sur la nécessité urgente de réviser et de renforcer la carte de l'Education prioritaire, le gouvernement a annoncé de longue date que ce ne serait pas fait avant 2028. Il n'est pas temps, mais il a semblé congru au personnel politique en place de développer un “plan grande difficulté scolaire”, au nom impactant de “plan 800 collèges”, puis “Collèges en progrès”.

Inutile de chercher la cohérence de ces “800”, ni de féliciter le gouvernement pour ses bonnes intentions : **ne soyons pas dupes**, c'est avant tout un coup de com' ! Preuve en est, les réponses apportées à la situation sont toujours plus de **mépris à l'égard des personnels**, qui chaque jour mettent leur expertise pédagogique au service des élèves :

1) La formation des enseignant·es. Est-ce à dire qu'ils et elles n'exercent pas leur métier comme il le faudrait et qu'ils et elles ne sont pas compétentes ?

2) Des journées de concertations, où **tout est déjà prévu à l'avance**, et au cours desquelles les enseignant·es n'ont prises sur strictement rien.

DES MOYENS POUR L'ÉDUCATION, PAS POUR LES ARMES !

Le grand absent de la circulaire qui a paru : le mot “moyens” ! Or, c'est précisément **ce dont les personnels ont besoin : de moyens** ! On retrouve là un incontournable de l'**idéologie néolibérale**, qui consiste à **stigmatiser les équipes**, à culpabiliser les individus, en détournant ainsi le regard des véritables causes des problèmes, sapant au passage la **liberté pédagogique** intrinsèque au statut d'enseignant·e.

Les 18 collèges du Val-de-Marne concernés seront priés de se réjouir des **pseudo moyens supplémentaires** alloués sur la marge : quelle surprise de voir que ces “moyens supplémentaires” sont en fait **l'absence d'une baisse** de la marge d'autonomie pour l'année scolaire à venir, quand la plupart des autres ont baissé, et qu'elle était déjà insuffisante ! C'est une mascarade.

LES COLLÈGES DU VAL-DE-MARNE MOBILISÉS

Les équipes ont eu leur 1ère demi-journée banalisée, pour avoir l'occasion de s'entendre dire que **toutes les erreurs sont celles des professeurs**, qui ne savent sans doute pas faire leur métier.

La 2e étape, c'est la **venue des IPR** dans les établissements. Pour quoi dire ? Pour quoi faire ? Les équipes éducatives n'entendent pas, pour beaucoup, se laisser dicter des principes tombés d'en haut, et en dehors de toute considération budgétaire. **C'est bien de moyens que nous manquons ! Inutile de faire diversion !**

Dans le Val-de-Marne, les équipes se sont mobilisé dès la rentrée des vacances d'avril, pour exprimer leur désaccord avec ces plans néolibéraux, et pour remettre les pendules à l'heure des moyens insuffisants. Et la lutte continue !

LUNDI 4 MAI - COLLEGE MOLIÈRE, IVRY-SUR-SEINE

Au collège Molière, l'équipe enseignante et éducative mobilisée s'est préparée à recevoir l'IPR, mais fut surprise de la voir arriver avec près de 2h de retard, et ne presque pas prendre la parole... La matinée fut donc vide de contenu. Quant à l'après-midi, ce ne fut guère mieux : la cheffe d'établissement a proposé des réflexions en îlots de 4-5 collègues, autour de la maîtrise de la langue chez les élèves (les difficultés observées, les pistes de solutions à apporter).

Encore une fois, **on a ramené les collègues à la lacune de leur expertise pédagogique, sans aborder les problèmes de fond** (manque de moyens, taux d'encadrement trop élevé, problèmes internes à l'établissement qui freine de véritables projets pédagogiques impulsés par les équipes). La majorité des collègues a fait bloc pour ne pas se rendre dans la salle prévue et pour entamer une discussion sur ce qui constitue pour elles et eux les véritables problèmes de fonctionnement de l'établissement.

Une déclaration a été lue, et une partie de l'équipe s'est réapproprié l'ordre du jour pour la réorienter sur les problématiques de moyens et de fonctionnement interne. Une demande d'audience a été formulée à la DSDEN le vendredi 17 avril, pour le moment sans réponse. **La direction académique se doit de recevoir les collègues et de répondre aux problématiques qu'ils et elles soulèvent !** L'équipe se tient prête et mobilisée lors des deux prochaines demi-journées du 19 mai et du 01 juin.

Bravo aux collègues et camarades de Molière ! La CGT Educ'Action94 est et sera à leurs côtés dans leur lutte.

MARDI 5 MAI - COLLÈGE ELSA TRIOLET, CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Le lendemain de la journée à Ivry, une IPR s'est déplacé à Champigny, et là encore, l'équipe s'est montrée mobilisée et n'a pas entendu laisser faire ce plan "Collèges en progrès" ! Après une première **journée de grève** le 19 mars 2026 pour la première "discussion" en interne - simulacre descendant de discussion, où les conclusions sont comme toujours déjà écrites -, l'équipe éducative s'est à nouveau massivement mobilisée ce mardi avec **22 enseignant-es grévistes sur 27 attendu-es**.

Les équipes ont choisi de **boycotter cette journée** et de remettre au centre les véritables problématiques : la **dérive managériale**, la **négarion de la réalité sociale des élèves**, la **chute perpétuelle des moyens** et le **manque de personnels**. Nous joignons à cet article l'excellent communiqué de presse rédigé par l'équipe, ainsi que les revendications.

Bravo aux collègues et camarades d'Elsa Triolet ! La CGT Educ'Action94 est et sera à leurs côtés dans leur lutte.

La lutte est en cours, et continue de se construire ! Ne laissons pas ce plan néolibéral se mettre en place, remettons collectivement au centre les véritables problématiques, et tenons-nous au courant de nos mobilisations sur nos établissements ! Ensemble, nous serons plus fort-es que cette énième attaque néolibérale !

NOS REVENDICATIONS

- 📍 20 ÉLÈVES PAR CLASSE EN REP ET REP+ ; 20 EN CLASSE BANALE
- 📍 LA RÉVISION DE LA CARTE DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE SUR DES CRITÈRES OBJECTIFS
- 📍 LE RESPECT DE LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE ET LA FIN DE LA CONTRACTUALISATION DES ENSEIGNEMENTS
- 📍 L'EMBAUCHE MASSIVE D'ENSEIGNANTES ; AINSI QUE D'AED ET D'AESH AVEC UN STATUT DE FONCTIONNAIRE DE CATÉGORIE B